



Saint-Jean  
de-Boiseau

# Charte de bonne conduite du restaurant scolaire

**Ce document a été réalisé avec les enfants  
de l'accueil périscolaire élémentaire**

☺ Je peux parler avec mes camarades mais sans crier



☺ Je peux utiliser le matériel, les jeux ou les objets mis à ma disposition, je dois en prendre soin et les ranger correctement.

☺ Je dois respecter le matériel qui est autour de moi comme les portes, les tables, les chaises...

☺ Je dois toujours respecter les autres et ils doivent faire la même chose (pas de violence physique ou verbale).

☺ Je dois parler correctement, aussi bien à mes camarades qu'aux adultes.

☺ Lorsque j'ai un problème, je viens en parler à un adulte.

☺ Je dois manger dans le calme en restant assis, c'est beaucoup plus agréable.



☺ Je peux courir dehors, à l'intérieur je me déplace en marchant.

**Si ces points de règlement ne sont régulièrement pas respectés,  
des sanctions pourront être prises  
(avertissement écrit puis renvoi temporaire ou définitif).**